

COMPTE RENDU RÉUNION DE LA COMMISSION TRANSITION ECOLOGIQUE DU 16 Février 2022

Présents : Marie-Claude CHANU, Rudi MUTH, Dominique ALAVOINE, Laurence POUPLY.
Elus : Catherine MORIN, Bruno BLAIN, JJ CORNAND, Christian THIRIOT.

Excusés : Emilia NOUVEL, François ROUET, Jean DAGRON, Yves DUPONT

Ordre du jour : Action économie/production énergie
Action développement énergie renouvelable
Action mobilité - Transports

Questions diverses

Monsieur le Maire indique que les deux premiers points de l'ordre du jour s'inscrivent dans les projets engagés par la Mairie (Aménagement/rénovation logement, mairie et annexes).

Il est rappelé que la mairie a signé une convention avec le CAUE pour accompagner et aider la commune à mieux définir et réaliser ses objectifs. Les souhaits des élus sont clairement définis dans cette convention avec, entre autres, l'approche environnementale de la construction et particulièrement sur la performance énergétique du bâtiment. Le CAUE a également proposé à la commune d'associer le CEDER (Centre pour l'Environnement et le Développement des Énergies Renouvelables) dans la définition des enjeux liés à la qualité environnementale et aux choix énergétiques.

Pour ce qui concerne l'action mobilité – Transports, monsieur le Maire rappelle que ce point avait été évoqué dans les réunions de hameaux. Il souhaite la mise en place d'un groupe de travail chargé de réfléchir à des solutions ou des alternatives à l'utilisation solitaire de véhicules motorisés.

Sur cette question de la mobilité au quotidien, plusieurs actions ont été évoquées au cours de la discussion :

- Se renseigner sur les démarches engagées sur le territoire proche ;
- Véhicule électrique pouvant être partagé entre communes avoisinantes ;
- Mise en place de bornes électriques avec alimentation solaire ;
- Prise de contact avec le référent ENEDIS de la commune ;

La problématique du car de ramassage scolaire a également été évoqué, sous l'angle de l'absurdité de maintenir la circulation d'un car de 50 places pour moins de 10 enfants entre Beauvoisin et Buis-les-Baronnies. La Mairie va interpeller la Région qui a la compétence du ramassage scolaire pour que cesse ce gâchis.

Prochaine réunion en avril en présence souhaitée du Référent ENEDIS.

Fin de réunion à 20 heures.